

L'Écho Remaudiérois

Le magazine municipal d'informations de la Remaudière - n°44

*Nous vous souhaitons
un très bel été à tous !*



JEUX OLYMPIQUES DE LA REMAUDIÈRE

le 31 août dès 14h45 au city stade

voir page 8 et au dos de ce magazine



LA RENTRÉE DU VIGNOBLE

le 1^{er} septembre - Départ de La Regrippière

voir page 10



La Remaudière
les Racines du Passé
le Vent de l'Avenir.

INFORMATIONS
MUNICIPALES

Signalétiques des villages... p 5

QUESTIONS DU MOIS

Pass' sports & déchets... p 6/7

ENFANCE - JEUNESSE

Au foyer cet étép 9

3 ÉDITO → le mot de l'équipe et les annonces municipales utiles

4 INFORMATIONS → les dernières infos pratiques sur ma Commune

6 QUESTIONS DU MOIS → focus sur une personne, sur un service particulier

8 ENFANCE - JEUNESSE → on vous parle des plus jeunes et des ados

9 ACTUALITÉS → tout ce qu'il y a à connaître près de chez vous !

10 NEWS CCSL → les dernières nouveautés de l'intercommunalité Sèvre & Loire

ÉTAT CIVIL



Naissances*

» Alix MARION
Née le 30 avril 2024
9 bis rue de La Savatterie



Mariages

» Laura RIALLAN & Sylvain GERFAULT - 12, rue du Charon - Le 11 mai 2024
» Cloé AUBRON & Geoffrey PINEAU - 226, La Miltière - Le 8 juin 2024

* soumis à autorisation de parution

MAIRIE DE LA REMAUDIÈRE

22, rue Olivier de Clisson
44430 LA REMAUDIÈRE

02 40 33 72 30

www.laremaudiere.fr

secretariat@laremaudiere.fr

 [laremaudiereofficielle](https://www.facebook.com/laremaudiereofficielle)

Horaires d'ouverture

Mardi : 9h-12h30 / 15h-19h

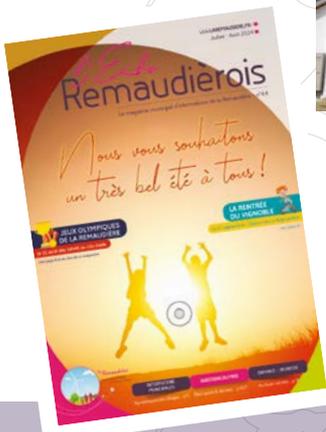
Mercredi & jeudi : 9h-12h30

Vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h



AGENDA

- **Jeudi 4 juillet :**
 - Marché des producteurs (le dernier de cet été)
- **Dimanche 7 juillet**
 - Second tour des élections législatives
- **Samedi 31 août**
 - Soirée " moules frites " organisée par le bar entr'amis
 - Jeux Olympiques de La Remaudière organisés par le CME
 - Forum " Trouve ton stage " au foyer



DEMANDE DE PARUTION

Vous avez jusqu'au 10 du mois en cours pour nous faire parvenir vos documents à paraître dans le bulletin suivant.

Merci d'envoyer vos articles à : communication@laremaudiere.fr

INFO BRÈVE :

LÉGISLATIVES - Le second tour des élections législatives est fixé au 7 juillet.

Si vous savez d'ores et déjà que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote, n'oubliez pas de donner procuration à une autre personne en ligne via le site

www.maprocuration.gouv.fr

N'attendez pas le dernier moment !



ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES

2024

Bulletin municipal N° 44 : Juillet-Août 2024

Création graphique : AZcommunication.fr

Responsable publication : Mme Anne CHOBLET

Directrice communication : Mme Carine GUINEHUT

Impression : Graphicom®

Tirage : 550 exemplaires

Imprimés sur papier PEFC

Dépôt légal à parution

scanner ce QR code
pour accéder directement à
www.maprocuration.gouv.fr





ENFIN L'ÉTÉ !

Et oui il est permis de passer une belle saison !
Enfin l'été ! Nous les avons tant attendus ces jours qui rallongent, annonciateurs de bonheur estival.
Vous retrouverez dans cet écho de l'été, le traditionnel permis de passer un bel été, à glisser dans vos valises.

Et à noter dans votre agenda de rentrée, les Jeux Olympiques de La Remaudière, organisés par les enfants du CME le 31 août.

Très belles vacances à tous !



NE PAS OUBLIER !

- Collecte des déchets les lundis 1^{er}, 15 et 29 juillet + les lundis 12 et 26 août.
- Collecte de sang (prendre RDV sur : mon-adv-donnesang.efs.sante.fr) à :
 - ↳ St Julien-de-Concelles (salle de la Quintaine) le 9 août de 16h à 19h30.
 - ↳ La Chapelle-Basse-Mer (salle de la Chapelaïne) le 16 août de 16h à 19h30.
 - ↳ Manzillon (salle Raphaël Hardy) 28 août de 16h à 19h30.



URBANISME

Demandes de déclarations préalables :

- M.JANIN Florian - 4, impasse Demeter - Pose panneaux photovoltaïques
- Mme PHELEP Céline - 7, rue des Hortensias - Changement porte garage en baie vitrée
- M.LEHOURS Ludovic - 6, rue de La Savatterie - Pergola en bois
- EDF ENR - 8, rue de La Fontaine - Installation d'un générateur photovoltaïque
- Mme BECOT Emmanuelle - 7, rue des Forsythias - Construction d'un garage annexé à la maison existante

Demandes de permis de construire :

- M.SUTEAU Jean-Yves - La Ménardière - Création d'un logement dans garage existant avec modification de façades
- M. et Mme PELTIER Allen - 2, rue des Forsythias - Construction annexe + modification toiture et ouverture sur existant + création clôture



REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES

Le registre des personnes fragiles et isolées permet de bénéficier de l'information et de l'aide nécessaire lors du déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

L'épisode caniculaire de l'été 2003 a mis en évidence l'isolement et la grande vulnérabilité d'un nombre important de personnes âgées.

Afin de prévenir les conséquences que pourrait avoir un événement exceptionnel (canicule, grands froids, épidémie, etc.), la loi du 30 juin 2004 et son décret d'application du 1^{er} septembre 2004, instaurent dans chaque département un Plan d'Alerte et d'Urgence Départemental (PAUD).

Déclenché par le Préfet, il vise à apporter rapidement conseils et assistance aux personnes les plus vulnérables.

Afin de mettre en place une veille et de mobiliser les services auprès des personnes les plus fragiles, notamment en cas de plan grand froid ou de plan canicule, le maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées de sa commune vivant à domicile, qui en font la demande.

La finalité exclusive de ce registre est de permettre, en cas de déclenchement par la Préfecture du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques (canicule, par exemple) ou autres, de vous apporter les conseils et l'assistance nécessaires aux personnes fragiles.

Les personnes concernées sont :

- les personnes de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- les adultes handicapés résidant à leur domicile,
- les personnes sous assistance respiratoire,
- les personnes qui nécessitent pour des raisons médicales un branchement électrique.

Comment s'inscrire ?

- > par écrit à l'aide du formulaire mis à disposition en mairie ou en le téléchargeant sur le site
- > par téléphone auprès de la mairie au 02 40 33 72 30
- > par mail à secretariat@laremaudiere.fr

La confidentialité des données est assurée par le secret professionnel qui lie les agents, nommément désignés par le Maire, seuls habilités à enregistrer, traiter et modifier ces données. La radiation de ce fichier se fait à tout moment sur simple demande.





INSTALLATION DE PANNEAUX DANS LES VILLAGES



légende :

- Panneaux << Ralentissez ENFANTS >>
- Panneaux limitation de vitesse à 50 km/h



La commune de La Remaudière a à cœur d'offrir à ces lieux de vie que sont les villages la plus grande tranquillité possible. Cela va dans le sens du sentiment des familles nouvellement installées dans ces villages qui souhaitent, pour la sécurité de leurs enfants, la création d'aménagements ou la mise en place de signalétique visant la limitation de la vitesse de circulation des automobilistes.

En ce sens, et parce que cette demande émanait notamment de la part du Conseil Municipal des Enfants (CME), il a été proposé que les jeunes Élu.es puissent également réfléchir à cette problématique et formuler des propositions.

Dotée depuis peu par une Police intercommunale, la commune de La Remaudière s'est aussi appuyée sur son expertise pour déterminer le meilleur aménagement à entreprendre afin de limiter au maximum la vitesse jugée excessive des automobilistes circulant sur cet axe.

Un aménagement de signalisations verticales limitant la vitesse à 50 km/h en entrée de chacun des villages identifiés a donc été validé, ainsi que la proposition du CME d'installer en complément des panneaux de signalisation "ralentissez ENFANTS".

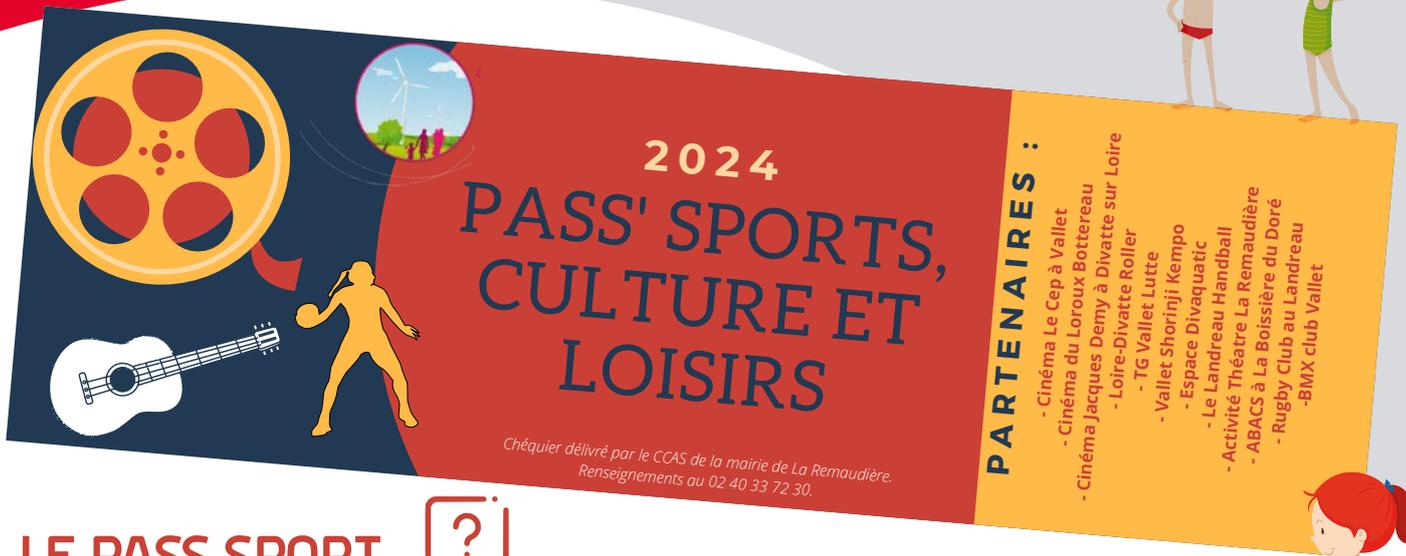
Ces panneaux (de limitation, fin de limitation et de rappel) sont installés en entrée et/ou sortie des villages de la Clartière (rue des logis), de la Potardière, de la Minaudière, de la Richaudière, de la Borderie, de la Censie et de la Chapelle aux moines. Ils viennent compléter la signalisation existante sur les autres villages de la commune.



ERRATUM...

Le repas des aînés,
initialement prévu
le 12 octobre,
se déroulera finalement
le 30 novembre
à La Boissière du Doré.





PARTENAIRES :

- Cinéma Le Cep à Vallet
- Cinéma du Loroux Bottereau
- Cinéma Jacques Demy à Divatte sur Loire
- Loire-Divatte Roller
- TG Vallet Lutte
- Vallet Shorinji Kempo
- Espace Divaquatic
- Le Landreau Handball
- Activité Théâtre La Remaudière
- ABACS à La Boissière du Doré
- Rugby Club au Landreau
- BMX club Vallet

LE PASS SPORT CULTURE ET LOISIRS, C'EST QUOI ?

Il s'agit d'un chéquier nominatif d'une valeur de 40 € (10 chèques de 4 €), mis en place par le CCAS de la commune afin de favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs pour les enfants de 6 à 15 ans.

À qui sert-il ?

Il permet à son titulaire de bénéficier d'une réduction du prix de l'inscription aux activités délivrées par toutes les associations ayant adhéré au projet.

Qui peut en bénéficier ?

Toutes les familles vivant sur la commune de La Remaudière et principalement leurs enfants âgés de 6 à 15 ans sous condition de ressources (quotient inférieur ou égal à 800€) peuvent profiter de ce chéquier. Les familles doivent résider sur la commune depuis au moins 3 mois.

Quelles sont les démarches à effectuer pour l'obtenir ?

Il suffit de vous présenter en mairie aux horaires d'ouverture habituels avec un justificatif de domicile de plus de 3 mois, une attestation de coefficient familial et votre livret de famille.

Quelles sont les associations adhérentes au pass ?

- » Cinémas :
 - > le Cep (Vallet) > Ciné Loroux (Loroux Bottereau) > Jacques Demy (Divatte/Loire)
- » Loire Divatte Roller - TG Vallet Lutte - Shorinji Kempo - Landreau Handball - ABACS La Boissière du Doré - Rugby Club Le Landreau
- » Piscines de la CCSL (Divaquatic au Loroux Bottereau et Naiadolis à Vallet)
- » Activités théâtre via l'ABACS



À NOTER !

PASS' SPORTS, CULTURE ET LOISIRS 2024

NOTICE D'UTILISATION

Le pass' sports, culture et loisirs est un chéquier qui permet de bénéficier d'une réduction sur le prix des activités proposées par les partenaires adhérents au projet (voir liste au recto).

CONDITIONS D'OBTENTION :

- Avoir entre 6 et 15 ans.
- Résider sur la commune depuis plus de 3 mois.
- Avoir un coefficient familial inférieur à 800€.

LE CHÉQUIER EST :

- D'une valeur de 40€ (10 chèques de 4€).
- Valable durant l'année civile figurant sur le chèque.
- Valable uniquement pour le bénéficiaire inscrit sur le chèque.
- Utilisable uniquement auprès des partenaires adhérents.

DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'OBTENIR :

- Un justificatif de domicile de plus de 3 mois.
- Une attestation de coefficient familial.
- Votre livret de famille.



DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS ET D'ORDURES DES RÈGLES À RESPECTER !



La collecte des déchets résiduels et le tri sélectif, c'est quand ?

La collecte des déchets se déroule sur la commune le lundi des semaines impaires (avec un décalage possible au mardi suivant si le lundi est férié).

Quelles sont les règles à respecter pour le bon déroulement des collectes ?

Par mesure d'hygiène et de sécurité, les bacs et les sacs de tri sélectif doivent être déposés sur la voie publique la veille au soir ou le jour même de la collecte. Le bac et les éventuels sacs de tri non ramassés par les rippers car ils contiennent des déchets non valorisables doivent être rentrés après cette collecte. Il est **INTERDIT** de déposer ses déchets sur la voie publique en dehors du temps imparti ci-dessus.



Que se passe-t'il si cette interdiction n'est pas respectée ?

L'utilisateur qui laisse les bacs et les sacs sur le domaine public en dehors des heures de collecte est passible de poursuites selon le code pénal et d'une amende selon la délibération du 30 mai 2024. Cet acte est considéré comme un dépôt illégal de déchets, donc un dépôt sauvage, tout comme les dépôts de déchets dans les poubelles communales qui représentent une infraction et une charge financière pour la collectivité.

Quel est le montant de l'amende ?

Le montant varie selon les personnes morales et physiques et selon le volume du dépôt sauvage constaté.

Pour les personnes physiques, l'amende varie de 50€ à 5 000€ et pour les personnes morales de 50€ à 10 000€. L'arrêté du maire du 31 mai 2024 vient préciser les modalités de verbalisation en cas d'infraction.

La délibération et l'arrêté sont affichés en mairie et consultables en intégralité sur le site de la commune, via le sous menu du conseil municipal : www.laremaudiere.fr





FORUM [TROUVE TON STAGE !]

Le samedi 31 août se tiendra le forum Trouve ton stage au foyer des jeunes de La Remaudière, 15 rue du Stade, de 16h à 17h30.

Si tu es au collège ou au lycée et que tu recherches un stage, viens à notre rencontre ! Nous constituons actuellement une liste de personnes ressources, habitants à La Remaudière, dont les employeurs sont susceptibles d'accueillir des stagiaires. Si une structure correspond à ta recherche de stage tu pourras te mettre en relation avec la personne ressource concernée.

Nous recherchons toujours des personnes ressources ! Si vous habitez à La Remaudière et que votre entreprise est en mesure d'accueillir un stagiaire, nous vous proposons de vous inscrire sur notre liste afin de faciliter la recherche de stage des jeunes Remaudiérois.



LES JEUX OLYMPIQUES DE LA REMAUDIÈRE

Les enfants élus au Conseil Municipal des Enfants travaillent depuis le début de l'année scolaire pour mettre en place plusieurs projets.

Ils ont notamment hâte de vous accueillir lors de la journée Jeux Olympiques de La Remaudière, durant laquelle ils seront les arbitres de chaque stand.

Si vous souhaitez passer un bon moment en famille ou entre amis inscrivez-vous par équipe de 2 à 4 personnes, au plus tard le 26 août. **Vous pourrez alors vous mettre dans la peau d'un athlète avec les stands de tir à l'arc, combat de gladiateurs, jeux de rapidité lumineux...**



JOURNÉE SPORTIVE POUR TOUS LES ENFANTS DE L'ÉCOLE

Le 24 mai dernier, les établissements de l'enseignement catholique célébraient cette année olympique en organisant des journées sportives dans tout le département. L'école St Michel a donc participé à cet événement en compagnie de l'école St Marie du Landreau qui nous a accueillis pour cette journée.

Les enfants se sont tous rassemblés à l'école le matin, pour participer à une cérémonie d'ouverture. Ils ont pu chanter la célèbre chanson "la flamme olympique". Ils ont ensuite écouté "le serment du jeune participant à la journée sportive" créé pour l'occasion, par les enfants de CE2 CM1 : "Au nom des élèves sportifs de Sainte Marie et Saint Michel, au nom de tous les enseignants, au nom des parents accompagnateurs, nous promettons que nous prendrons part à cette journée sportive en respectant et suivant les règles qui les régissent, et ce dans un esprit de respect et de joie. Nous nous engageons pour des activités sportives sans violence. Nous le faisons pour découvrir des sports, nous amuser, rencontrer de nouveaux amis et passer un bon moment sportif."

Après l'allumage de la flamme, les trois cycles se sont dirigés sur leurs trois sites respectifs pour vivre des activités sportives variées. Le cycle 3 s'est installé autour du stade de rugby du Landreau. Ils ont découvert des

activités comme le rugby, la boccia, le footbol et pratiqué du handball, des lancers, des courses de vitesse...

Le cycle 2 s'est installé sur le site de Briacé, sur le stade et dans la salle. Ils ont participé à 6 ateliers sportifs tels que : le rugby, la danse chorégraphiée, la course en relais, la lutte des foulards, le parcours d'obstacles à l'aveugle.

Le cycle 1 est resté à l'école. Par groupes de couleur, les enfants ont pu pédaler, lutter, courir, sauter, danser, lancer...de différentes manières. Les ateliers tournaient toutes les 20 minutes au son de la cloche. Les enfants étaient bien fatigués mais très contents de cette journée !

À 15h15, tout le monde s'est retrouvé pour la cérémonie de clôture avec une flashmob préparée par tous tout au long de la journée et la remise d'une coupe pour chaque classe.

Les enfants ont fait preuve d'un très bel état d'esprit tout au long de cette journée qui était sous le signe de la convivialité, du sport et du partage.



JUILLET

FOYER DES JEUNES

PRÉ-INSCRIPTIONS JUSQU'AU 3 JUILLET

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
DU 8 AU 12 / 01 ACCUEIL LIBRE	SUR INSCRIPTION ATLANTIC TOBOGGAN 10H45-12H 10 POINTS	ACCUEIL LIBRE JEU À LA GROTTE 10H45-10H50	ACCUEIL LIBRE RENDS ET JEU DÉCORSÉ 10H-12H 3 POINTS	ACCUEIL LIBRE SUR INSCRIPTION JEU SURPRISE 10H-12H 1 POINT
DU 15 AU 19 / 01 ACCUEIL LIBRE FORT BOYARD 10H45-11H 3 POINTS	SUR INSCRIPTION PISCINE DISCO 10H45-12H30 10 POINTS	SUR INSCRIPTION PAINT BALL 10H45-12H 10 POINTS	ACCUEIL LIBRE RENCONTRE DÉCORÉS JEUNES PRÉPA N°1 10H45-10H50	ACCUEIL LIBRE RÉUNION SÉJOUR 10H45-10H50

CONTACT : ENFANCE-JEUNESSE@LAREMAUDIÈRE.FR ET 06.79.44.09.55
ACCUEIL LIBRE DE 14H À 18H, HORS SORTIES ET SOIRÉES.

AOÛT

FOYER DES JEUNES

PRÉ-INSCRIPTIONS JUSQU'AU 5 JUILLET

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
DU 26 AU 30 AOÛT ACCUEIL LIBRE SUR INSCRIPTION RENCONTRE VIDÉOS JEUNES PRÉPA N°2 10H45-10H50	SUR INSCRIPTION FUTUROSCOPE 10H45-12H 10 POINTS	ACCUEIL LIBRE SUR INSCRIPTION RENCONTRE VIDÉOS JEUNES PRÉPA N°3 10H45-10H50	ACCUEIL LIBRE SUR INSCRIPTION RENCONTRE VIDÉOS JEUNES PRÉPA N°4 10H45-10H50	SUR INSCRIPTION DÉCOUVERTE DU Foyer POUR LES GÈMES 10H-12H ACCUEIL LIBRE RÉUNION DE 15H

CONTACT : ENFANCE-JEUNESSE@LAREMAUDIÈRE.FR ET 06.79.44.09.55
ACCUEIL LIBRE DE 14H À 18H, HORS SORTIES ET SOIRÉES.

VIENS T'AMBIANCER AU FOYER CET ÉTÉ

Si tu as entre 11 et 17 ans, que tu es au moins en 6^{ème} et que tu as envie de passer de bons moments avec tes amis ou de découvrir de nouvelles activités, Marie-Laure, Jason et Morgane t'accueilleront avec plaisir.

Les futurs 6^{èmes} sont d'ailleurs invités à venir découvrir le foyer des jeunes le vendredi 30 août. Un temps de présentation du fonctionnement de la structure leur sera proposé, avant d'être accueillis par les habitués du foyer des jeunes et de pouvoir profiter des animations.

La rencontre vidéo jeunes est un projet en partenariat avec de nombreuses structures jeunesse du département, qui consiste à tourner un court métrage sur une thématique commune (cette année sur le harcèlement).

Les jeunes inscrits à ce projet se retrouveront tous pendant 2 jours en octobre pour visionner les courts métrages et participer à des ateliers autour de la thématique et découverte des techniques de création d'un film.

Les inscriptions sont closes depuis la fin du mois de juin.

Le planning est modulable en fonction des demandes des jeunes.

ACTUALITÉS



MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Le marché des producteurs aura lieu jeudi 4 juillet de 17h à 19h au bar entr'amis.

Venez faire le plein pour l'été, il n'y aura pas de marché en août !

Bel été à tous



BIBLIOTHÈQUE

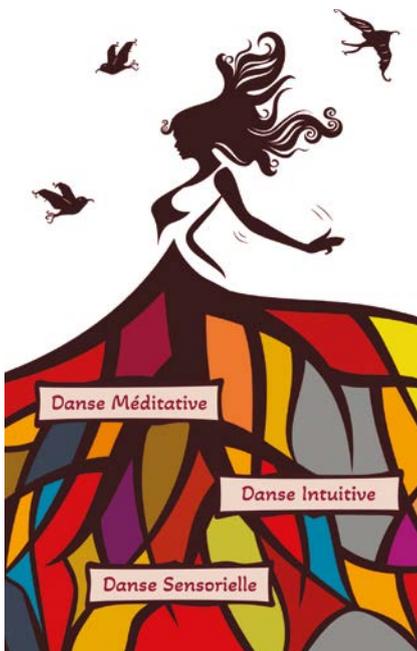
La bibliothèque prend ses horaires d'été

Du 11 juillet au 1^{er} septembre, la bibliothèque sera ouverte :

Jeu-di : de 17h à 19h

Vendredi : de 16h à 18h

Dimanche : de 10h30 à 12h



PRÉSENCE & DANSE

En septembre 2024, l'association Présence & Danse vous propose :

- ◆ des ateliers hebdomadaires de Danse & Bien Être à La Chapelle Basse Mer le jeudi à 15h 45 et à 20h à Mouzillon le mercredi à 18h
- ◆ des ateliers hebdomadaires de Danse du Sensible à La Chapelle Basse Mer le mardi à 13h 30 et le jeudi à 17h à Mouzillon le mercredi à 16h 15 et à 19h 15

Renseignements et inscriptions
06 10 86 36 27 - www.presenceetdanse.fr
ou lors des forums des associations

SORTIR

LA RENTRÉE DU VIGNOBLE ARRIVE À LA REGRIPIÈRE DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE

Le rendez-vous incontournable de la rentrée pour les amateurs de vélo et de spectacles vivants aura lieu cette année, à La Regrippière ! Un événement à la fois sportif avec un rallye vélo pour toute la famille et une rentrée culturelle riche de spectacles vivants hétéroclites qui viendront ponctuer cette journée familiale.

Imaginez une journée où le vélo et la culture s'entremêlent dans un cadre bucolique, offrant à tous petits et grands, une journée inoubliable. Une journée à vélo pour découvrir sous un nouvel angle la beauté de nos paysages Regrippiérois. En chemin, des spectacles vivants émerveilleront les yeux de petits et grands. Une aventure qui promet de laisser des souvenirs mémorables à chaque coup de pédale.

Départ en fanfare du stade de foot à La Regrippière

Rendez-vous à La Regrippière depuis le stade de foot entre 9h et 11h15. Inscription gratuite pour une boucle à vélo de 18 km accessible à toute la famille et ponctuée d'étapes festives et gourmandes, à la découverte des paysages naturels.

Au programme de cette randonnée à vélo :

- Pauses petit-déj et apéro animées par le Village des Chaboissières à Vallet et le village des Courrères à Vallet, avec stands restauration proposés par les 2 associations des villages. Animations musicales avec Folkrock Station et Les p'tites mains baladeuses.
- Pause déjeuner proposée par les associations de La Regrippière : au menu de cette journée sportive Grillades – frites & Rougaille saucisses.
- Stand goûter avec l'association Sourires pour la vie.
- Jeu Rallye avec des questions pour petits et grands le long du parcours
- Concours de déguisements

Toute l'après-midi, des animations sportives, musicales et culturelles avec la participation de CAP Sports et Nature, la Gaule Nantaise, Don du sang, multi-sports ASCR, La Solid, Clissac, Place au Vélo.

La rentrée culturelle de Sèvre & Loire

La rentrée du vignoble est également l'occasion de lancer

la Rentrée culturelle en Sèvre & Loire. La saison culturelle 2024/2025 se dévoilera ! Musique, théâtre et spectacles seront au rendez-vous de septembre à juin.

Pour lancer cette saison culturelle, toute la journée, des compagnies théâtrales viendront rythmer et partager leur bonne humeur. Deux spectacles en déambulation avec des comédiens d'improvisation des compagnies d'Ailleurs et le Muscle. La Compagnie Mesdemoiselles reposera également ses valises à La Regrippière après une résidence de quelques jours pour créer et expérimenter leur nouveau spectacle « Le Bonheur en boîte ». La rentrée culturelle sera l'occasion de présenter le résultat de ce travail à l'espace pique-nique près du terrain de foot à partir de 15h30 !

Inscription en ligne recommandée

Il est préférable de s'inscrire en amont pour participer au rallye vélo sur le site www.cc-sevreluire.fr Les inscriptions seront encore possibles avant le départ de la randonnée.



SORTIR



FESTI' LOIRE

CONCERT au bord de l'eau

5 VENDREDI
Juillet Dès 19h00

The Loire Valley Calypso
(Pop globetrotteuse)
Joi N'Juno
(DJ House Music et Afrobeat)

Site de la Pierre Percée
Divatte-sur-Loire

Restauration sur place

Partenariat avec la Guinguette de la Pierre Percée



FESTI' SÈVRE

CONCERT **VENDREDI 23 août**

Jeux en famille dès 17h

PORT DOMINO
Le Pallet

Oakland Duo
(Folk et Country)
Vipère
(Rock et Chanson)

Restauration Moules-frites
Réservation au 09.54.54.92.34

CONCERT SUR L'EAU

ENFANCE & PARENTALITÉ

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS - PARENTS



Papote & Partage

Pendant les vacances scolaires d'été
Papote & Partage sera fermé du 31/07
au 17/08 inclus

C'est quoi un LAEP ?

- un lieu d'échange dédié aux futurs parents, adultes (familles ou adultes référents), enfants de 0 à 6 ans,
- un lieu convivial offrant la possibilité aux enfants et aux parents de discuter, jouer, échanger, rencontrer d'autres enfants, d'autres adultes,
- un lieu d'écoute qui permet aux parents et aux enfants de se retrouver autrement dans le respect du rythme de chacun.

Infos pratiques

Il n'y a aucune inscription préalable nécessaire, ce qui signifie que les familles peuvent venir spontanément, sans contrainte. Cette approche vise à éliminer les obstacles qui pourraient décourager certaines familles à participer. Le LAEP accueille tout le monde, sans jugement, dans un esprit de convivialité et d'entraide.

LE LOROUX-BOTTEREAU // Salle F. Praud Rue du Square // Permanence le mercredi de 9h30 à 11h30

NOUVEAUTÉ CET ÉTÉ

LE LANDREAU // École de la Sarmentille // 2 rue de l'école // Permanence le jeudi & le vendredi de 9h30 à 11h30

VALLET // Multi accueil // La Maison des doudous // 2 rue saint Michel // Permanence le samedi

- seuls les enfants accompagnés d'un adulte sont accueillis,
- les futurs parents sont les bienvenus,
- 2 accueillants formés à l'écoute sont présents,
- la confidentialité et la neutralité sont assurées

REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK

en likant la page Facebook de « La Communauté de communes Sèvre & Loire ».

Ne ratez plus rien !



ACTUS, HORAIRES, INFOS, ÉVÉNEMENTS, PHOTOS, VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...



La Remaudière
les Racines du Passé
le Vent de l'Avenir

JEUX OLYMPIQUES DE LA REMAUDIÈRE



AU CITY STADE

31 AOÛT 2024 | 14H45-18H

À PARTIR DE 7 ANS ACCOMPAGNÉ PAR UN ADULTE

Inscription par équipe de 2 à 4 personnes,
jusqu'au 26 août,
par mail : enfance-jeunesse@laremaudiere.fr